

CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon





CHAMPIONNATS PROVINCIAUX JEUNES SIMPLES & DOUBLES 8 JANVIER 2022





PIRANHA TT WATERLOO Rue Théophile Delbar, 33 – 1410 Waterloo



HORAIRE		
CATEGORIE	SERIE	HEURE
17/21	SIMPLE GARCON	15h00
	SIMPLE FILLES	15h00
	DOUBLE GARCONS	16h00
	DOUBLE FILLES	16h00
	DOUBLE MIXTE	16h00
JUNIOR(E)S	SIMPLE GARCON	13h00
	SIMPLE FILLES	13h00
	DOUBLE GARCONS	15h00
	DOUBLE FILLES	15h00
	DOUBLE MIXTE	16h00
CADET(TE)S	SIMPLE GARCON	13h00
	SIMPLE FILLES	13h00
	DOUBLE GARCONS	15h00
	DOUBLE FILLES	15h00
	DOUBLE MIXTE	16h00
MINIMES	SIMPLE GARCON	9h30
	SIMPLE FILLES	9h30
	DOUBLE GARCONS	11h00
	DOUBLE FILLES	11h00
	DOUBLE MIXTE	12h00
PREMINIMES	SIMPLE GARCON	9h30
	SIMPLE FILLES	9h30
	DOUBLE GARCONS	11h00
	DOUBLE FILLES	11h00
	DOUBLE MIXTE	12h00
POUSSINS	SIMPLE GARCON	11h00
	SIMPLE FILLES	11h00
	DOUBLE GARCONS	12h00
	DOUBLE FILLES	12h00
	DOUBLE MIXTE	12h00

F.R.B.T.T. - A.F. - CPBBW



Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6 GSM: 0499 / 180.388 email: jm.mureau@gmail.com



- Toutes les séries, SIMPLES et DOUBLES, se jouent en tableaux à élimination directe!
- Il y aura <u>4 têtes de série</u> par tableau. Les 3 premiers du Critérium de Régularité provincial dans chaque catégorie + le joueur ou la joueuse le/la mieux classé(e) en dehors desdits 3 premiers. Ces têtes de série prendront, suivant leur classement individuel, les 4 premières places de chaque tableau.
- Les perdants restent à la table pour arbitrer le match suivant.
- Cette organisation se conformera aux statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- Le droit d'inscription sera entièrement pris en charge par le Comité Provincial de Bruxelles Brabant Wallon. <u>La présence reste requise ½ heure avant le début de la série.</u>
- Les joueurs absents à l'heure du début de leur série pourront être disqualifiés par le Juge-Arbitre.
- Les tableaux seront affichés et chacun aura la possibilité de les consulter afin de savoir à quelle heure et sur quelle table il sera appelé à disputer sa rencontre.
- Cette compétition se jouera avec des balles plastiques BLANCHES de marque « GEWO » et sur 20 tables.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Toute décision ou modification éventuelle sera de la compétence exclusive du comité organisateur tant en ce qui concerne la préparation que le déroulement de la compétition.
- Le Juge-Arbitre sera mandaté pour prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- Lors de ces Championnats, tout refus d'arbitrage sera sanctionné d'une amende de 12,50€.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.
- Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.
- Afin de répondre à l'article D.10.11 des Règlements Sportifs Nationaux, un joueur de nationalité étrangère fournira au Comité Provincial un certificat de résidence prouvant sa domiciliation en Belgique depuis au moins 5 ans.
- CATEGORIES D'AGE :

Poussins: 2013 et +
 Préminimes: 2011 & 2012
 Minimes: 2009 & 2010
 Cadet(te)s: 2007 & 2008
 Junior(e)s: 2004, 2005 & 2006
 17/21: 2000, 2001, 2002 & 2003

Directeur du tournoi : Michel BOSSUT

<u>Pour vous inscrire, cliquez sur le lien « Tournoi » du site :</u>
https://resultats.aftt.be/

!!! La clôture des inscriptions se fera le jeudi 30 décembre 2021, à 24h00 !!!

!! Plus aucune inscription ni confirmation ne sera acceptée après cette échéance !!

En cas de problème, veuillez-vous adresser à :

Béatrice WILLEMS, GSM: 0473/54 64 87 – email: beaswillems@gmail.com

Les informations concernant le jour et le lieu de l'élaboration publique des tableaux se trouveront sur la page du programme d'inscription.

F.R.B.T.T. - A.F. - CPBBW

